

L'an mil huit cent huit le deux du mois de juillet huit  
heures du soir ; pardevant nous Maire officier de l'état  
civil de la commune de Wizernes département de pas  
de Calais Canton de Lumbres, Sont comparus  
Jacques Joseph Marie Gontier âgé de quarante un  
ans Ménager domicilié à Wizernes pere du defunt,  
et Antoine Demol âgé de trente trois ans cabaret  
domicilié en cette commune, lesquels nous ont declare  
qu'aujourd'hui cinq heures du soir Alexandre Joseph  
Gontier âgé de vingt mois fils de Jacques Joseph  
Marie Gontier et de Marie Alexandrine Joseph  
Lambin est decede en la maison de son pere sise  
audit Wizernes et les declarans ont signé avec  
nous le present acte apres que lecture leur en a  
été faite J. Gontier Demolle J. Cleuet

D.1808.7.2

L'an mil huit cent huit le deux du mois de juillet huit  
heures du soir ; pardevant nous maire officier de l'état  
civil de la commune de Wizernes département du pas  
de Calais Canton de Lumbres, Sont comparus  
Jacques Joseph Marie Gontier âgé de quarante un  
ans Ménager domicilié à Wizernes pere du defunt,  
et Antoine Demol âgé de trente trois ans cabaret. ...  
domicilié en cette commune , lesquels nous ont declare  
qu'aujourd'hui cinq heures du soir Alexandre Joseph  
Gontier âgé de vingt mois fils de Jacques Joseph  
Marie Gontier et de Marie Alexandrine Joseph  
Lambin est decede en la maison de son pere sise  
audit Wizernes et les déclarans ont signé avec  
nous le présent acte après que lecture leur en a  
été faite j Gontier demolle LjCleuet